

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 6

Artikel: Les caractéristiques de l'enseignement privé en Suisse
Autor: Buser, W.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN SUISSE

La Suisse a été fréquemment désignée comme un centre d'instruction unique au monde. De fait, elle représente depuis des siècles une puissante force d'attraction pour les étudiants de tous pays.

Chaque année, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles de tout âge et de toutes les parties du monde fréquentent nos universités et surtout nos instituts privés. Ils ne viennent pas seulement y «faire leur année de pensionnat», mais très souvent aussi élargir leur instruction et parfaire leur éducation. Nos compatriotes de l'étranger, en particulier, confient volontiers et à bon droit, leurs enfants à telle ou telle institution suisse de renom.

Bien des mères nous envoient leur fille parce qu'elles se souviennent des mois heureux, mois décisifs, qu'elles-mêmes ont passés autrefois dans un établissement analogue. Et nombre d'hommes, qui aujourd'hui jouent un rôle en vue dans les affaires ou dans le domaine de la pensée ont été jadis élèves d'un institut privé helvétique où ils ont acquis la santé, l'esprit d'initiative et la culture, seules véritables richesses de la vie.

Cet état de choses est conditionné par une tradition remontant aux grands éducateurs que furent Pestalozzi, Fellenberg, Girard, Vinet; mais il est dû aussi à la renommée particulière dont jouissent les établissements suisses d'instruction. D'autre part, les nombreux avantages climatiques de ce pays, son pittoresque, les traditions saines et simples de son peuple, tout cela fait de la Suisse un centre d'éducation et d'instruction idéal.

On y voit une attention spéciale à l'étude des langues modernes. Sans doute n'existe-t-il aucun autre pays où l'on y attache une telle importance, ni dans lequel on puisse obtenir les résultats acquis ici

où, sur un si petit territoire, trois langues sont parlées côte à côte. Comme la nécessité d'étudier simultanément plusieurs idiomes se fait de plus en plus sentir, les grandes écoles privées possèdent plusieurs divisions parallèles dans lesquelles la conversation se pratique dans les différentes langues modernes. La variété des langues parlées par les élèves et le fait que les professeurs enseignent leur idiome maternel agissent favorablement dans le même sens.

Les avantages des instituts privés et pensionnats suisses s'accusent avec une force particulière dans le domaine éducatif. Notre époque n'a que faire des pédants bourrés de science. Elle veut des êtres forts, pleins d'assurance et de bonne volonté, des caractères et des personnalités qui soient préparés à faire face aux exigences physiques, morales et intellectuelles de l'existence.

Eduquer un être, c'est le rendre pleinement conscient de ses capacités et capable de s'en servir. Ce principe est à la base de l'éducation que dispensent les instituts privés de notre pays. Il ne peut être réalisé intégralement que si tous les facteurs nécessaires : éducateurs, professeurs, entourage agissent dans la plus étroite collaboration.

Ecole et foyer se confondent dans nos instituts. Un même esprit anime la direction et le corps enseignant qui s'appliquent à connaître le caractère de leurs élèves dans la vie de tous les jours, leur viennent en aide par des entretiens personnels et les dirigent selon les mêmes principes, soit en classe, soit pendant leurs heures de loisir. On les soustrait ainsi aux multiples influences de la grande ville, souvent dangereuses pour la jeunesse, influences auxquelles on substitue celles infiniment bienfaisantes d'une nature idéale.



L'institut privé ne connaît pas cette anomalie monstrueuse de 40 à 50 élèves parfaitement étrangers les uns aux autres, composant une même classe selon le rigide principe de la date de naissance. Il constitue, au contraire, de petits groupes homogènes basés sur une analogie de connaissances préalables et de capacités personnelles, ce qui rend possible de tenir compte des goûts et des particularités individuels.

Les écoles privées helvétiques — instituts et pensionnats — et particulièrement ceux de la campagne où les instituts alpins et préalpins accordent aux facteurs sport et santé toute l'attention réclamée par les exigences du jour. Logement, habilement, nourriture, vie au grand air sont réglés selon les principes les plus modernes. La gymnastique, le tennis, le football, le canotage, la natation, l'équitation, le ski et la marche, tous ces sports développent l'énergie physique et confèrent au jeune organisme la souplesse, l'énergie et l'endurance.

Des fêtes de famille, des manifestations sportives, des conférences, des concerts, des représentations théâtrales, la visite des musés et des établissements industriels, constituent autant de préparations à la vie en société, tout en enrichissant l'esprit. La vie en commun avec des sujets de nations très diverses élargit l'horizon des élèves et noue les liens d'une compréhension, voire d'une amitié réciproques.

Ce qu'on attend de nos écoles privées est assez varié. Une certaine catégorie de jeunes gens viennent en Suisse pour y apprendre les langues modernes; une autre pour fortifier une santé délicate dans l'air tonique des montagnes; une troisième pour recevoir une éducation soignée dans le cadre d'un internat, que ce soit pour compléter une instruction insuffisante ou pour développer des dispositions naturelles particulièrement brillantes; une quatrième désire se préparer aux hautes études et une cinquième au commerce, tandis qu'une sixième veut acquérir, en même temps que des connais-

sances linguistiques, des connaissances ménagères; une septième, enfin, poursuivra plusieurs de ces buts à la fois.

Nos établissements privés d'instruction sont en mesure de répondre aux exigences les plus difficiles, tant au point de vue de l'instruction qu'à celui de l'éducation, car, avec le temps, tous les types d'instituts s'y sont développés.

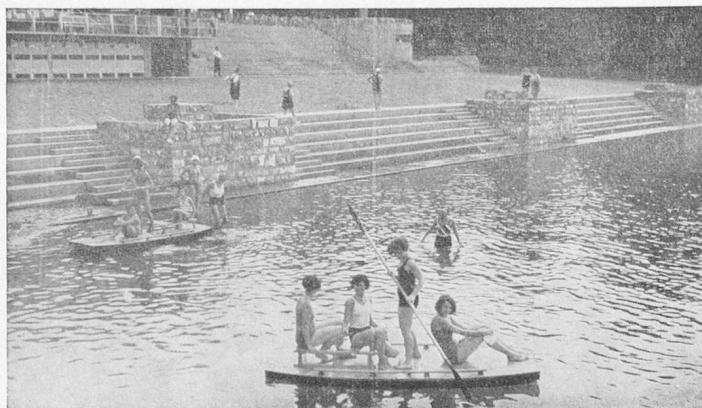
Le plus répandu est celui du petit internat, du pensionnat proprement dit; puis vient celui, plus complet, de l'institut de moyenne ou de première grandeur. Tandis que le premier ne dispense guère à ses élèves que la connaissance de la langue du pays ainsi qu'une certaine culture générale élémentaire, le second travaille selon un programme d'études bien défini qui ne le cède en rien à celui des écoles

officielles, et parfois même il le dépasse en richesse. Il comprend tous les degrés scolaires, se distingue par un système d'enseignement méthodiquement organisé, évite le luxe inutile, tout en assurant le confort indispensable.

Ce type d'établissement se rencontre de préférence dans une région favorisée au point de vue climatique et dispose de parcs et d'installations sportives. Son objectif primordial est de former des êtres énergiques, animés de l'esprit le plus large et le plus tolérant.

C'est à ce groupe qu'appartiennent les instituts alpins et préalpins créés dans l'Appenzell, dans les Grisons, en Suisse centrale et sur les hauteurs du Léman. Ces écoles attachent, — à côté de l'accomplissement du programme scolaire intégral, — une importance capitale à la culture physique, à la vie au grand air, à la gymnastique, au sport et au développement de la personnalité. Ce ne sont pas seulement des écoles où l'on étudie, mais aussi des écoles de santé physique et morale.

L'école privée commerciale ou préparatoire accuse un caractère tout différent. L'intérêt sportif et éducatif passe ici à l'arrière-plan; on y met au premier plan l'instruction professionnelle ou la pré-



paration rapide à tel ou tel examen. Comme ces instituts sont fréquentés surtout par des élèves plus âgés, ils ne possèdent pas nécessairement un internat.

Les considérations ci-dessus valent également pour les instituts de jeunes filles, qui, à côté du programme scolaire, organisent encore des cours ménagers et des cours de langues modernes, tout en cultivant les beaux-arts, en particulier le chant et la musique. En Suisse française, se rencontre surtout le pensionnat limitant son activité à l'étude des langues modernes, aux cours ménagers et à l'éducation proprement dite, tandis que le type le plus répandu adopté par la Suisse allemande

est celui des grands instituts organisés d'une manière très complète, comprenant tous les degrés scolaires et répondant aux exigences de la pédagogie moderne.



d'instruction, tant à ses propres enfants qu'à ceux venus chez elle de l'étranger.

Pr W. P. BUSER,

Directeur des instituts préalpins pour jeunes filles à Teufen et Chexbres

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 0 fr. 65 pour la France et à 1 fr. 75 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Bijouterie-Horlogerie :
Bijouterie, horlogerie, orfèvrerie (96).
Horlogerie, joaillerie (97).

Société très bien introduite demande exclusivité, pour Paris et banlieue, de maisons suisses d'horlogerie, bijouterie joaillerie et orfèvrerie (108).

Machines-Métallurgie :
Toutes industries se rattachant à la métallurgie (98).

T. S. F. :
T. S. F., appareils de précision (99).

Produits chimiques :
Produits d'entretien, couleurs, vernis, parfumerie (100).

Textiles :
Organdi confectionné pour enfants (101).
Nouveautés, fantaisie, lingerie de corps et d'ameublement (102).

Demande de représentation de produits français :

Commerçant-voyageur possédant maison et auto sur place de Bâle, cherche, pour la Suisse, représentation d'une importante entreprise française. Eventuellement accepterait dépôt de marchandises (103).

Organisation de vente à Bâle cherche, pour la Suisse, la représentation générale d'industries françaises ou d'entreprises commerciales, dans n'importe quelle branche (106).

Divers :

Architecte diplômé demande direction ou contrôle d'une succursale de maison suisse quel que soit le genre de commerce ou d'industrie; représenterait éventuellement une entreprise suisse auprès des Administrations publiques ou de la clientèle privée. Si nécessaire, voyagerait entre la Suisse et la France (104).

Matériel textile d'occasion à Lyon :

Métiers à tisser soierie en 135 cm., plusieurs lats, mouvements Fumat. Cannetières 20 broches verticales à doublage. Mécaniques Jacquard 116 Ocr.; Vincenzi 1320 cr. et tous accessoires pour soieries (107).

Société française cherche placement licence de fabrication en Suisse pour appareils plusieurs fois brevetés, intéressant branches : automobiles, bâtiments, banques. Capital nécessaire : 60 à 75.000 francs suisses. Ecrire pour renseignements (110).

Offre de Représentation :

Sous-agents sont demandés, dans la région parisienne, pour la vente d'un produit de régime de provenance suisse (109).